

RAPPORT MORAL 2021 DU PRÉSIDENT

Je suis heureux de me tenir enfin devant vous dans cette salle Cerda qui a accueilli toutes les assemblées générales de l'Agence et tant de nos collègues élus, jusqu'à ce que la crise nous consigne derrière nos écrans.

Je suis également heureux d'être aux côtés de Frédéric Pontoire, que nous avons nommé à la direction de l'Agence en février.

Ce rapport moral de l'année 2021, première année pleine de mon mandat de président n'est toutefois pas encore celui d'une année normale puisque de nouveaux épisodes de confinement sont venus perturber l'activité. Mais l'Agence était parfaitement organisée pour y faire face, avec une organisation efficace du télétravail et la mobilisation des outils collaboratifs mis en place en 2020, lui permettant d'être au niveau des attentes du programme d'activité. En outre, lors des périodes de présence, la stricte application des gestes barrières et des consignes sanitaires a permis de garantir la permanence de l'activité dans les meilleures conditions possibles.

Cette année 2021 était également celle du lancement du Projet d'Agence 2021-2026, voté par l'Assemblée générale du mois de juin, il y a donc un an. Cette feuille de route stratégique, nous l'avons établie avec certains d'entre vous et dans un esprit de dialogue avec l'équipe. Dans une période mouvementée à maints égards, nous avons ressenti la nécessité de points d'appui solides, de réassurance, d'une expertise qui soit vraiment le carburant de nos choix politiques. L'Agence, qui accompagne le développement de nos territoires depuis plus de 50 ans, incarne à la fois cette solidité et cette souplesse dont nous avons besoin. Elle est notre outil commun et notre point d'ancrage, un outil vivant et en mouvement sur lequel nous pouvons compter. En période d'instabilité, c'est particulièrement précieux.

C'est pourquoi ce nouveau Projet d'Agence n'a pas été conçu comme un cadre rigide. C'est une feuille de route inscrite dans la continuité du passé mais porteuse de trajectoires claires pour l'avenir. Nous avons pris acte de nos acquis, et les avons étudiés au filtre des enjeux et des défis de nos territoires. Pour définir des manières de penser et de faire autrement. Pour positionner l'Agence à la bonne articulation entre l'observation et l'action, au service de la nécessaire et urgente transformation de nos territoires.

Les grandes trajectoires nationales donnent le cap : zéro carbone et zéro artificialisation nette. Forte de ses cœurs de métiers historiques, l'observation et la planification, de son expertise multithématique, de son équipe pluridisciplinaire, l'Agence est au bon endroit et le bon interlocuteur pour nous accompagner. Dans le registre qui est le sien : documenter, objectiver, décrypter, éclairer, aider à la décision.

Ce positionnement est clairement réaffirmé dans l'évolution du socle partenarial, autre choix fort du nouveau Projet d'Agence. Le socle, c'est l'ADN partenarial de l'Agence, au service de ses membres ; c'est ce qui lui confère à sa spécificité et sa valeur ajoutée. Au-delà du programme d'activité que nous votons, il incarne ce qui nous réunit et nous rassemble. C'est un espace de solidarité et de dialogue, mais aussi de projets communs, qui favorisent l'intelligence collective, la montée en compétences et en connaissances, et la coopération entre nos territoires. Nous l'avons doté de moyens renforcés, et en avons clarifié les missions, autour de trois axes principaux : la prospective, l'observation des modes de vie et le ZAN.

Ils sont déjà traduits concrètement :

L'Atelier des Futurs, plateforme des prospectives et des stratégies de l'aire grenobloise, a vu le jour, matérialisée par une charte d'engagements qui pour le moment, outre l'Agence, réunit le Département, la Métropole, l'EP SCOT, les deux PNR. À la fois espace de réflexion et de partage d'expériences autour des questions de prospective, c'est aussi et surtout un espace de projets. Particulièrement ambitieux, un Rapport annuel sur les risques et la résilience dans l'aire grenobloise (le RARRe) est en préparation. Conçu sur le modèle du Global Risk Report du Forum économique mondial de Davos, il doit nous aider à nous forger une connaissance des risques et vulnérabilités auxquels nous allons devoir faire face, dans toutes leurs dimensions : environnementale,

géopolitique, technologique, sanitaire, etc. Conçu dans une approche globale et systémique, ce dispositif exploratoire sera reconduit chaque année.

Tout aussi ambitieux sont les objectifs assignés à la construction d'un espace de dialogue et d'information autour du ZAN. L'Agence, on le verra plus en détail tout à l'heure, a conçu un dispositif qu'elle a baptisé *parlonZAN* et qui recouvre quatre typologies de besoins : décrypter le ZAN ; développer l'observation de la consommation d'espace ; mobiliser les acteurs ; identifier les leviers d'action en fonction des spécificités territoriales.

J'en termine ici avec le Projet d'Agence pour aborder rapidement la mise en œuvre du programme d'activité. Vous en trouverez une présentation détaillée dans le Rapport d'Activité 2021 et je vous invite à vous connecter régulièrement sur le site Internet de l'Agence qui est une mine d'information.

Il est difficile en effet de réduire en quelques mots une activité aussi intense et diversifiée que celle de l'Agence : près de 170 projets et missions, plus de 6 000 jours d'activité en 2021.

Cinq verbes tentent de définir le champ d'intervention de notre association : Observer, Planifier, Projeter, Animer, Partager. Ils recouvrent une grande diversité de registres de travail :

>L'interconnaissance, la mise en réseau et l'échange des bonnes pratiques entre les acteurs publics et privés des territoires, pour une agence centre de ressources, plateforme de dialogue, au service des coopérations ;

>L'observation (quantitative et qualitative), la prospective et la connaissance fine de l'aire grenobloise et de ses spécificités dans son écosystème large, pour une agence ancrée dans les territoires et leurs spécificités, de l'urbain au montagnard en passant par le périurbain et le rural ;

>La planification territoriale et thématique à toutes les échelles, de la Commune à la Région, pour une agence qui aide à bâtir les stratégies et à les mettre en œuvre ;

>Enfin la consolidation des expertises internes, pour une agence utile, dans le faire, fournissant des réponses appropriées aux préoccupations des membres, avec la production d'une expertise locale.

Chacun de ses registres a trouvé à s'exprimer en 2021, au sein desquels on voit se dessiner ou se consolider des expertises à forte valeur ajoutée :

>*dans le domaine de la santé*, avec l'implication dans le Contrat local de santé intercommunal de la Métropole, dans le volet urbanisme et santé du PRSE3 aux côtés de l'ARS, ou encore l'élaboration de *Diagnostics Environnement Santé*.

>*dans le domaine de l'économie et du commerce*, autour notamment des questions de e-commerce et de logistique, dans une approche prospective originale qui cherche à appréhender les effets de ces nouvelles pratiques sur l'aménagement du territoire ; autour également de la résilience économique du territoire, objet de la thèse *Cifre* accueillie à l'Agence, qui a donné lieu à l'audition d'une cinquantaine d'entreprises et dont les réponses seront analysées cette année.

>*dans le domaine du tourisme et de l'immobilier de loisirs*, en partenariat avec Isère Attractivité et l'Inrae : dans un contexte en mutation, l'Agence développe depuis 2018 un ensemble d'explorations méthodologiques à toutes les échelles, non seulement avec le prisme station, en territoire de montagne, mais aussi urbain, pour mesurer les concurrences entre marché du logement et marché touristiques.

>*dans le domaine du foncier*, avec ses partenaires que sont l'EPFL du Dauphiné et l'Epora, ou dans le cadre de l'OFPI, qui accueille 7 nouveaux adhérents cette année, dont cinq intercommunalités et deux SCoT. Les indicateurs fonciers de l'Isère ont été publiés en décembre. Ils révèlent les dynamiques foncières à l'œuvre sous des angles aussi divers que la consommation foncière, l'occupation des sols, les marchés agricoles ou résidentiels, les dynamiques de construction neuve, etc. Ils montrent hélas surtout que la consommation foncière est repartie à la hausse.

> dans le domaine du projet urbain, l'Agence accompagne les territoires, et plus particulièrement les communes, pour les aider à traduire concrètement les PLUi. Forte de sa connaissance de ses documents, elle s'adapte à la diversité des questions des élus de tous les territoires, depuis les grands projets métropolitains comme les polarités Nord-Est et GRANDALPES, jusqu'aux centres-bourgs, voire à l'échelle de la parcelle ou de l'ilot. Ici encore avec une grande diversité d'interventions, qui vont des diagnostics en amont des projets à l'analyse pré opérationnelle de projets d'aménagement...

Elle est également très investie dans plusieurs dispositifs nationaux récents pour redynamiser les centres-villes, comme ORT, PVD, Action cœur de ville... En 2021, le Département et la DDT l'ont sollicitée pour animer le Club local des centralités et mieux répondre aux attentes des communes.

Évidemment l'Agence est toujours très fortement présente sur le terrain de la planification. Après le temps de l'appropriation des PLUi et de la mise en perspective avec les feuilles de route du mandat par les nouveaux élus, est venu celui des premières modifications, en 2021 et cette année. C'est le cas pour tous ceux dont l'Agence a accompagné l'élaboration, la Métropole, Bièvre Est, Bièvre Isère, Massif du Vercors et Cœur de Chartreuse. Sur le terrain, l'Agence anime, explique, propose. Et depuis le 16 décembre, elle accompagne Saint-Marcellin-Vercors-Isère Communauté dans l'élaboration de son document. C'est un projet d'envergure dans le programme partenarial, puisqu'il va nécessiter la mobilisation au long cours de l'ensemble des expertises et d'une trentaine de collaborateurs.

Je n'oublie pas le fort investissement de l'Agence auprès de l'EP SCOT de la Grande Région de Grenoble, pour aider les élus à définir une feuille de route du mandat. Elle a particulièrement accompagné l'Établissement public cette année dans l'appropriation de quatre chantiers principaux : résilience climatique et environnementale ; résilience économique ; commerce et transitions sociétales. Pour ce dernier chantier, elle a expérimenté une méthode exploratoire originale, avec la création et l'animation d'un jeu sérieux dans les territoires. Grâce à cette méthode qualitative et ludique, elle a invité des élus, techniciens et habitants à se projeter en 2050.

Reste le grand dossier de l'Enquête Ménage Déplacements dont les premiers chiffres ont été dévoilés à la fin de l'année. Conduite par le Smmag, elle s'appuie sur l'expertise de l'Agence du Cerema pour la production des résultats et des analyses. C'est un outil indispensable pour élaborer et évaluer les politiques de mobilité dans les territoires. Mais au-delà, il vient éclairer toutes les démarches de planification (PDU, SCOT, PLU, plans climats) et de multiples analyses transversales, qui seront produites par l'Agence, animatrice du club des partenaires mobilité.

Cette année encore, l'Agence et ses 58 collaboratrices et collaborateurs, a été au rendez-vous des attentes des territoires. En dépit du contexte, elle a assuré le plein exercice de ses missions, au service de ses membres. 6 430 jours d'activité ont été réalisés, dont 1 640 dans le cadre du socle, pour un budget total à l'équilibre, de 4 926 €.

Je note aussi les importants efforts qui sont faits pour diffuser la connaissance issue des données du Système d'information territoriale, le SIT de l'Agence, pour valoriser et partager les travaux et projets menés dans le cadre du programme, pour faire œuvre de pédagogie et d'information auprès des élus. Cela satisfait des demandes fortes exprimées en ce sens et rappelées dans le Projet d'Agence. De nombreuses publications sont produites et diffusées, répondant à nombre de nos questions. Je vous invite à les lire.

Pour conclure, au cours de cette première année pleine de mon mandat, j'ai trouvé une équipe mobilisée, solide, à l'écoute des attentes exprimées par les élus, et elles sont nombreuses. J'ai trouvé aussi un esprit de dialogue et une volonté affirmée de s'adapter et de s'ajuster sans cesse aux transformations et au devenir de nos territoires. L'appel de l'État et de la Fnau enjoignant les agences à s'affirmer comme les « bras droits des collectivités » a été ici, pleinement entendu.

Nous avons la chance de bénéficier d'un outil d'ingénierie publique de qualité, accessible, entièrement dévoué à sa mission d'intérêt général.

